

Hauteur & Sécurité

FORMATION • CONSEIL TRAVAIL EN HAUTEUR

Préparation au Certificat de Qualification Professionnelle

CORDISTE

Contenu détaillé de formation



9 place du Baoumas - 12100 CREISSELS
05 65 62 69 64 - contact@hauteur-securite.fr
www.formation-hauteur-securite.fr

Centre de Formation déclaré sous le N°76 12 00809 12 auprès de la préfecture de la Région Midi-Pyrénées

N° SIRET 80238586400029 / Code APE 8559A - Contrat Assurance RC Pro MMA Millau n°12535

Mise à jour 22/08/2023

Hauteur & Sécurité en quelques mots...

Notre centre de formation, créé en 2010 et figure historique du milieu, est une Société Coopérative de Production, inscrite dans le tissu de l'économie sociale et solidaire. Nous transmettons nos valeurs au travers de la formation professionnelle continue pour adultes. Nous axons notre priorité sur la qualité de nos services, en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue via nos différents agréments et adhésions: centre agréé de formation au CQP Cordiste et Technicien Cordiste par France Travaux sur Cordes, agrément Qualiopi pour les actions de formation, membre du Syndicat Français pour la Formation en Hauteur.



Le CQP Cordiste



Le CQP Cordiste correspond au niveau de compétence minimum qu'un cordiste doit maîtriser avant d'entrer dans la profession. Il équivaut à un droit d'exercer au sein de la profession des travaux sur cordes.

Dans la limite de ses prérogatives, le cordiste est autonome dans ses déplacements et l'exécution des tâches qui lui sont confiées, mais ne l'est pas dans les prises de décisions qui traitent des choix techniques à mettre en œuvre pour la sécurisation des accès cordes ou du poste de travail.

De ce fait, il est accompagné sur chacune de ses interventions en hauteur par au minimum un technicien cordiste qui transmet les instructions nécessaires à la bonne exécution en sécurité de la tâche à réaliser sur le chantier, conformément aux préconisations de la Note DGT de décembre 2019. La mission d'un certifié cordiste nécessite l'utilisation des équipements, appareils et accessoires dans le respect des modes opératoires et des procédures qualité ou HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).

Le CQP Cordiste est un diplôme de niveau 3 (BEP/CAP) soumis à recyclage

Le CQP cordiste, enregistré au RNCP sous le n°34370 au RNCP, est éligible au CPF sous le n°328266



Prérequis

- Avoir une bonne condition physique
- Ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du travail en hauteur
- Savoir lire et écrire en français
- Pantalon de travail et chaussures de sécurité



Durée

Durée globale:
23 jours, 161 heures en centre de formation
dont 1 journée (7H) de certification
Intensité hebdomadaire: 35H



Public

Toute personne majeure, avec ou sans expérience, voulant travailler dans le domaine des travaux sur cordes.



Accessibilité

Personnes en situation de handicap : demander notre référent au 05 65 69 62 64 (en lien avec CAP EMPLOI) pour adapter la formation au regard de la problématique (handicap moteur, sensoriel, mental, cognitif et psychique)



Lieux de formation

La formation se déroule sur l'un de nos deux sites de **Creissels (12)** ou de **Lannemezan (65)**. L'accueil des stagiaires, les cours théoriques et les démonstrations pratiques et techniques s'effectuent en site indoor ainsi que sur différents sites naturels qui font l'objet d'un conventionnement d'usage. Tous nos points d'ancrage sont vérifiés périodiquement et nos structures métalliques ont fait l'objet de notes de calcul conformément à la réglementation en vigueur.



Objectifs

La certification Cordistes est reconnue comme la preuve de la maîtrise des fondamentaux.

- Maîtriser ses outils afin de franchir les passages techniques d'un parcours de cordes.
- Identifier les difficultés techniques et faire les bons choix pour se déplacer en sécurité.
- Réaliser des techniques de secours simples dans les configurations habituelles de travail.
- Équiper un poste de travail sur des ancrages identifiés.



Modalités d'évaluation

Le candidat est évalué par un jury France Travaux sur Cordes (certificateur) sur trois blocs de compétences :

Bloc 1 : Techniques fondamentales de travail sur cordes et en hauteur. Les épreuves sont constituées d'un QCM, d'une épreuve pratique de progression en hauteur et sur cordes et d'un équipement matelotage, sous la forme d'épreuves anticipées (en cours de formation) organisées par le centre de formation.

Bloc 2 : Participation à l'organisation des interventions sur cordes. Les épreuves sont constituées d'un QCM et d'un chantier d'application.

Bloc 3 : Participation aux situations et/ou interventions d'urgence. Les épreuves sont constituées d'un QCM, et d'une épreuve pratique d'évacuation secours.

Tous les blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification. En cas de non validation, un repassage total ou partiel peut être effectué selon les modalités prévues par FTSC. Une évaluation continue par les formateurs permet d'assurer le suivi hebdomadaire de chaque stagiaire, qui donne lieu en fin de formation à une attestation de compétences au regard du niveau acquis.



Contenu détaillé des différents modules



Module corde : Durée : 16 jours / 112 heures.

- Évolution en descente et remontée sur corde de travail et corde de sécurité ,
- Réalisation d'équipements simples de cordes de travail et de sécurité,
- Mise en place d'ancrages temporaires et fixes (scelllements chimiques et mécaniques),
- Secours à un coéquipier en difficulté,
- Déplacement de charges légères,
- Environnement chantier, mises en situation.



Module Vérification des EPI : Durée : 1 journée / 7 heures.

- Programme sur la base de textes réglementaires et de recommandations des fabricants d'EPI.



Module Sauveteur Secouriste du Travail : Durée : 2 jours / 14 heures.

- Suivant le programme INRS / CNAMTS,
- Formation réalisée en interne par Hauteur & Sécurité, centre agréé par l'INRS à dispenser des formations SST
- Obtention de l'attestation de formation et de réussite au module SST (durée de validité: 2ans).



Modules « Réglementation » et « ADAP'T Métier » (usure professionnelle) : Durée : 2 journées / 14 heures.

- Programme sur la base des textes réglementaires (décret de 2004 et Code du Travail) des recommandations de la branche professionnelle, de l'OPPBTBTP et de l'INRS.



Journée de bilans individualisés et collectifs, restitution et contrôle des EPI Durée : 1 journée / 7 heures.



Journée d'examen en vue de l'obtention du CQP Cordiste : Durée : 1 journée / 7 heures

Vous pouvez obtenir sur demande le référentiel technique complet du CQP Cordiste, ou le télécharger sur le site www.francetravauxsurcordes.fr . La formation vise, à travers les différents modules, l'acquisition des blocs de compétences cités par ce référentiel.



Méthodes pédagogiques

- Groupes de 6 à 8 stagiaires,
- Sites de grande hauteur (50m+)
- Supports de pratique variés: urbain, industriel, falaise, pylones, toitures...
- Exposé didactique à l'aide de supports audio-visuels,
- Travaux pratiques et démonstrations,
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun,
- Des fascicules de cours spécifiques sont remis en début de formation
- Tutoriels vidéo pour une meilleure compréhension des techniques les plus complexes.
- **Un exemplaire du Petit Memento du Cordiste est offert**





Programme de formation

SEMAINE	JOUR	HORAIRES	MODULES	HEURES
1	lun	8h30 - 12h30	Accueil / Reglementation	7,5
	mar		Adapt Métier Cordiste	7,5
	mer	/	Corde : Bloc 1	7,5
	jeu			7,5
	ven	8h30 - 13h30		5
2	lun	8h30 - 12h30	Corde : Bloc 1 et 2	7,5
	mar			7,5
	mer	/		7,5
	jeu			7,5
	ven	8h30 - 13h30		5
3	lun	8h30 - 12h30	SST	7,5
	mar		7,5	
	mer	/	Corde : Bloc 3	7,5
	jeu			7,5
	ven	8h30 - 13h30	5	
4	lun	8h30 - 12h30	Corde : Bloc 2 et 3	7,5
	mar			7,5
	mer	/		7,5
	jeu			7,5
	ven	8h30 - 13h30		5
5	lun	8h30 - 12h30	Verification des EPI	7
	mar		Bilan individuel, restitution EPI	7
	mer	13h30 - 16h30	Examen CQP CORDISTE	7
				161

Nota: Les jours fériés sont travaillés, la durée hebdomadaire reste fixée à 35H



Les formateurs

Tous nos formateurs et formatrices sont des professionnels des travaux sur cordes titulaires du CQP Technicien Cordiste et/ou du CQP Organiser les Travaux sur Cordes. Hommes et femmes de terrain, ils cumulent expérience de chantier et diplômes en pédagogie (BE, DE, cursus universitaires...)

Vous pouvez retrouver la liste sur notre site www.formation-hauteur-securite.fr



Les moyens matériels



Chaque stagiaire reçoit **en prêt gratuit** en début de formation un lot complet de matériel individuel, normé au travail en hauteur et dont le choix est effectué auprès des meilleurs fabricants du marché:

- **Un kit de matériel de progression** (harnais, longes, antichute, descendeur...)

- **Un kit d'équipement** (cordes, longes, sangles, connecteurs...)

- **Un kit de déplacement de charges** (poulies, bloqueurs...)

Le matériel est récent et fait l'objet de vérifications annuelles périodiques et de contrôles systémiques.



L'hébergement

Pour les stagiaires qui le désirent, nous avons négocié des tarifs préférentiels dans des hébergements du secteur: gîtes en gestion libre, chambres de 2 personnes, Wifi, forfait alloué pour la durée totale de la formation (week-end compris). Possibilité d'arriver la veille de la formation. **Nous consulter.**



Coûts pédagogiques

Les frais pédagogiques comprennent :

- La formation au CQP Cordiste, incluant la formation au diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Le prêt du matériel pédagogique EPI individuel.
- Les frais de certification CQP cordiste. Cette journée est comprise et obligatoire dans la formation au titre de notre agrément « centre agréé formation cordiste ».
- La fourniture des supports de cours pédagogiques.
- Le conseil, l'accompagnement technique et administratif pour le bon déroulement de la formation (hébergement, adresses d'employeurs potentiels, contacts locaux, loisirs, etc.), et la recherche de financements (CPF, Pôle Emploi, Région, OPCO, Transition Pro, employeurs...)

Ils ne comprennent pas:

La nourriture et l'hébergement

A titre d'exemple, le tarif de la formation financée par un OPCO dans nos locaux de Creissels est de 3750€